

# Contrat d'hébergement et d'enregistrement de nom de domaine.

Le contrat suivant est conclu entre Enernet, (9202-4587 Québec Inc., Immatriculé 1165472680) dont le siège social est situé au 1001 Rue Lenoir, Suite A-203, Montréal, Québec, H4C 2Z6, Canada et vous (le client).

L'utilisation de tout service d'hébergement ou de nom de domaine chez Enernet entraîne l'acceptation des termes et conditions d'hébergement ainsi que du présent contrat.

Enernet est un fournisseur de services Internet proposant du stockage et transfert de documents par Internet;

Le client désire utiliser ces serveurs pour son propre objectif;

De plus, les parties reconnaissent qu'Internet n'est la possession ou contrôlé par personne en particulier, en conséquence de quoi, Enernet ne peut faire aucune garantie d'accessibilité du serveur par aucune partie à aucun moment donné. Enernet fera tout effort nécessaire pour assurer la disponibilité aussi large que possible du serveur et le minimum d'interruption de service. En considération des promesses mutuelles contenues ici, les parties se mettent en accord sur ce qui suit :

## **1. Arrangements financiers**

### 1.1 Durée du service

Le client s'accorde à une durée de contrat initiale d'au minimum 6 (six) mois.

### 1.2- Date de début de service

Le premier paiement, comprenant le coût mensuel du service plus les frais de mise en route éventuels, est dû en avance. Le service commencera à réception du paiement par Enernet ou à toute autre date ultérieure décidée d'un commun accord entre les parties.

### 1.3 Reconduction du contrat

Ce contrat sera tacitement reconduit par période de 1 (un) mois, sauf annulation par le client avec un préavis de 30 (trente) jours à date d'anniversaire du contrat.

### 1.4 Changement de tarif

En cas de changement de tarification, le client sera informé 30 (trente) jours à l'avance par

Enernet.

### 1.5 Non-paiement

En cas de non-paiement par le client des sommes dues à la date de facturation, Enernet se réserve le droit de suspendre ses services. Dans le cas où le client ne paie pas suite à un rappel, Enernet se réserve le droit de retirer les fichiers du client de ses serveurs et d'en interdire l'accès au client jusqu'à paiement complet des factures dues, augmentées des frais et intérêts éventuels tel que décrits 7.3 dans les Termes de Vente.

### 1.6 Remboursement

- a- Comme indiqué ci-dessus, les annulations doivent se faire avec préavis de 30 (trente) jours.
- b- Les frais de mise en route ne sont pas remboursables, quel qu'en soit le motif.
- c- La première période de service (6 mois) n'est pas remboursable, quel qu'en soit le motif.
- d- Le remboursement des mois de service ne se fera que par mois entièrement non utilisés.
- e- Le client ne sera habilité à recevoir de remboursement si la rupture du contrat est causée par une violation des termes et conditions.
- f- Seule la prestation d'hébergement est concernée. Les prestations annexes (référencement, nom de domaine, etc.) ne seront pas remboursées si elles ont été débutées.
- g- Le nom de domaine restera acquis par Enernet et ne sera pas remboursé. Le tarif du nom de domaine seul en vigueur à la date de demande de remboursement sera donc déduit du montant du remboursement.
- h- Des frais administratifs et bancaires de 8,00 dollars seront retenus pour tout remboursement.

## 2. Contenus

Enernet n'exercera aucun contrôle sur le contenu des informations transitant par le réseau à l'exception de celui décrit en section 8 de ce contrat, concernant le respect des lois et des termes et conditions du service.

Enernet ne fait aucune garantie de quelque sorte que ce soit, implicite ou explicite, concernant le service proposé. Enernet se décharge aussi de tous dommages que le client peut subir, incluant ceux résultants de la perte de données suite à délais, non délivrance ou interruptions de service pour quelque raison que ce soit ou suite à erreurs ou omission du client.

L'utilisation d'informations transmises par Enernet au client est faite aux risques du client et Enernet rejette spécifiquement toute responsabilité sur la qualité ou la validité des informations obtenues grâce à ses services. Enernet limite expressément les dommages pour le client pour non accessibilité ou autre indisponibilité au prorata du montant mensuel du service de l'indisponibilité. Enernet rejette spécifiquement toute responsabilité pour tout dommage causé par cette indisponibilité.

## 3. Copyrights

Le client garantit qu'il possède les droits d'utilisation de tout contenu protégé, utilisé sur ce service.

#### **4. Age**

Le client certifie qu'il est en âge légal d'entrer dans ce contrat.

#### **5. Termes et conditions**

Le client accepte de se comporter en accord avec les termes et conditions du service. Les ressources utilisées par le client ne peuvent pas être utilisées pour emprunter l'identité d'un tiers ou pour représenter l'autorisation d'un tiers. Tous les messages transmis par le client doivent comporter la mention de l'expéditeur. Les utilisateurs ne peuvent pas altérer l'attribution de l'origine des messages. Les utilisateurs ne doivent pas essayer de contourner les systèmes de sécurité mis en place, d'obtenir l'accès de façon non-autorisée ou de compromettre le système de quelque façon que ce soit.

#### **6. Terminaison**

6.1 Ce contrat peut être terminé sans motif par l'une ou l'autre des parties par un préavis de 30 (trente) jours. Ce préavis doit être écrit (fax, courrier postal ou électronique). Enernet se réserve le droit de vérifier toute annulation avant de terminer le service. Enernet peut terminer le contrat à tout moment, sans préavis, si le client n'est pas en accord avec les termes et conditions du service.

6.2 La terminaison pour violation des termes et conditions du service sera immédiate. Enernet peut, à sa discrétion, annuler ou suspendre le service si Enernet pense que le client a, ou est sur le point de, violer les termes et conditions ou si le client ne paie pas les sommes dues à date de facture.

6.3 Le client peut être redevable de certaines sommes suite à la terminaison du contrat à cause de messages non sollicités.

#### **7. Responsabilité**

7.1 Le client reconnaît expressément utiliser les services proposés par Enernet à ses seuls risques. Enernet ou ses employés et représentants ne peuvent garantir que le service ne sera pas interrompu ou ne comporte pas d'erreurs.

7.2 Pour quelque raison que soit, y compris négligence, Enernet ne pourra être redevable des dommages résultants des erreurs, omissions, interruptions, effacements de fichiers, défauts, délais d'opération, ou transmission ou mauvaises performances, dus ou non à des cas de force majeure, des problèmes de communication, des vols, destructions ou accès non autorisés aux fichiers, programmes et services de Enernet.

7.3 Dans tous les cas, les indemnités redevables envers le client ne pourront excéder le montant total payé par le client durant la durée d'utilisation du service.

## **8. Légalité**

Le client n'utilisera les services d'Enernet que dans des buts légaux. La transmission de tout contenu en violation de lois ou règles locales, nationales ou internationales est interdite. Ceci inclut, mais n'est pas limité aux contenus protégés, jugés obscènes ou diffamatoires.

## **9. Propriété des noms de domaine, usage**

Tout nom de domaine enregistré par Enernet au nom du client est la propriété d'Enernet. Enernet revendique titre de propriété sur ces noms de domaines sauf stipulation contraire dans les Conditions Spécifiques susceptibles d'être conclues le cas échéant sur une base individuelle et écrite entre le Vendeur et le client.

En cas de dispute sur le droit d'utiliser un nom de domaine, il est de la seule responsabilité du client de la régler. Enernet ne pourra être tenu responsable de toute violation de copyright ou autre suite au dépôt d'un nom de domaine au nom d'un client.

Le client est d'accord pour qu'un représentant d'Enernet soit nommé en tant que contact technique pour les domaines hébergés chez Enernet. Le client accepte qu'Enernet utilise le domaine du client dans des buts administratifs ou de test en vue d'amélioration du service.

## **10. Révisions**

Les révisions de ce contrat sont considérées acceptées par le client au terme de chaque reconduction, telle que décrit en 1.3

Consultez également nos termes et conditions générales de vente.